

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

81080

Objet

ZONE COMMERCIALE :
CLOTURE DE L'OPERATION

DATE DE CONVOCATION

19 JUIN 1981

DATE D'AFFICHAGE

19 JUIN 1981

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 20

Nombre de votants 26
UNANIMITE

PUR :

CONTRE :

ABSTENTION :

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

SOUS-PRÉFECTURE

- 6. JUIN 1981

COMMUNE DE ROYAN

ROCHEFORT-SUR-MER (Charente-Maritime)

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT UN

le VINGT SIX JUIN

à 19 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. LACHAUD, BOUCHET, BUJARD, DUFOUR, COLLE, TETARD, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN, MAURELLET, BOISARD, GUICHAOUA, BOULAN, BROTEAU, TAP, PELLETIER, CABAL.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BOUTET par M. LIS, M. PAPEAU par M. GUICHAOUA
M. VIAUD par M. PELLETIER M. DUFEIL par M. BOISARD
Mme TACQUET par M. BUJARD M. POUGET par M. MONTRON

Absents : MM. BERLAND

M. MONTRON

a été élu Secrétaire.

Par convention de concession, approuvée le 26 Décembre 1968, la Ville de ROYAN a confié à la SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA REGION DE ROYAN ET DE LA SAINTONGE (SEMAR. ROYAN-SAINTEONGE) la réalisation de la Zone Commerciale sur son territoire, sur un périmètre de 33 ha 07 a 87 ca.

La SEMAR. ROYAN-SAINTEONGE présente à la Municipalité un bilan de clôture de l'opération, comprenant :

- Bilan financier de liquidation de l'opération
- Bilan des surfaces des terrains
- Etat des Dépenses d'Etudes et Travaux
- Etat des Cessions de terrains
- Remise des Ouvrages à la Ville (Délibération du Conseil Municipal en date du 10.01.73)

Le bilan financier de l'opération fait apparaître une participation de la Ville de F. 1.925,47.- et un solde créditeur de F. 500.070,69.-

LE CONSEIL MUNICIPAL.

- Vu les dossiers présentés par la SEMAR. ROYAN-SAINTEONGE
- Vu l'avis des Commissaires aux comptes

.../...

.../...

D E C I D E :

- d'approuver le dossier de clôture de l'opération "Zone Commerciale" concédée à la SEMAR.ROYAN-SAINTONGE), tel que défini ci-dessus avec un solde créditeur en faveur de la Ville de P. 100.070,69.-
- de donner à la SEMAR.ROYAN-SAINTONGE quitus sans réserve de sa mission

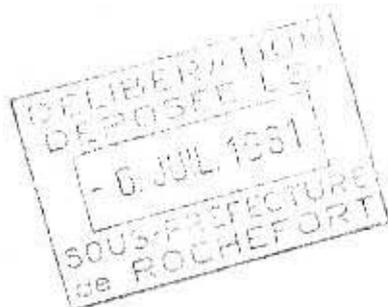
Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre, 094 les Membres présents.



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre LIS
Pierre LIS



[Large handwritten signature]



CONCESSION à LA SEMAR.ROYAN-SAINTONGE en DATE du 26.12.68

BILAN FINANCIER DE LIQUIDATION au 31 MAI 1981

DEPENSES

Acquisitions	749.761,21
Frais sur ventes	68.145,16
Etudes	12.311,36
Mise en état des sols	508.907,45
Viabilité	1.053.044,32
Frais Financiers	102.151,41
Frais de Société	81.793,35
Frais de gestion	1.971,49
T.V.A.	8.968,50
Disponibilités	500.070,69

3.087.124,94

RECETTES

Cessions à des tiers	2.859.363,47
Participation	1.925,47
Produits de gestion	185.455,90
T.V.A. remboursée	40.380,10

3.087.124,94



174 SEP. 1981
[Handwritten signature]



ZONE COMMERCIALE

BILAN DES SURFACES

=====

- Périmètre de l'Opération		33 ha 07 a 87 ca
		=====
- Cessions à des tiers	24 ha 15 a 32 ca	
- Rétrocession à la Ville de ROYAN (Acte de Décembre 1977)	5 ha 68 a 04 ca	
- Cession gratuite à la Ville de ROYAN (Acte de Décembre 1977 Voirie)	3 ha 24 a 51 ca	
	-----	33 ha 07 a 87 ca
		=====



ZONE COMMERCIALE

DEPENSES ETUDES

=====

Levers topographiques

1971	Facture M. TETARD - Plan au 1/1000°	7.751,96
------	-------------------------------------	----------

Etudes Plan Masse

Marché 65-03	- Etudes plan masse U.A.U.	4.420,00
--------------	----------------------------	----------

Divers

1977	Tirage de plans	139,40
------	-----------------	--------

<u>TOTAL DEPENSES D'ETUDES</u>	12.311,36
	=====



ZONE COMMERCIALE

DEPENSES TRAVAUX

Marché 67-01	Desserte Gaz	C.F.C.E.	63.421,32
" 67-12	Travaux viabilités	DAVID	598.122,05
" 67-14	Eau potable	C.G.E.	75.969,20
" 67-15	Electricité	LACOMBE	140.729,29
" 72-05	Terrassements 2° Tr.	DAVID	71.250,00
" 72-12	Eau potable	C.G.E.	16.515,15
" 72-13	Travaux assainissement	MAGNE	24.735,98
" 72-18	Voie parallèle à RN 10	DAVID	76.643,21
" 73-18	Pose câble PTT	DAVID	8.782,33
" 74-05	Aménagement voie de desserte	MAGNE	82.356,16
" 74-17	Eclairage voie de desserte	BOISNARD	97.854,60
" 74-25	Espaces verts	BONNIN	7.184,08
" 74-26	Espaces verts	BONNIN	7.302,96
" 75-01	Prolongement ligne téléphonique	MAGNE	5.009,17
Honoraires :			
Marché 67-02	Coordination direction technique	BETURE	20.973,94
" 67-03	Direction V.R.D.	P & C	31.672,96
Factures			
1967	Aménagement transformateur	BOISNARD	3.651,00
"	Raccordement poste chantier	E.D.F.	2.935,40
"	Alimentation BT Soeurs Dominicaines	LACOMBE	642,20
1968	Remblaiement parcelle	DAVID	2.500,00
"	Arrachage d'arbres parc THOMAS	DAVID	3.000,00
"	Travaux débroussaillage Soeurs Dom.		74.000,00
"	Transport terre végétale	DAVID	2.000,00
"	Evacuation eaux vannes	U.C.E.	2.950,00
"	Matériel pour poste transfo.	E.D.F.	1.131,00
"	Alimentation gaz collège libre (Soeurs Dominicaines)	At. BISATA	4.371,00
"	Travaux sur feeder gaz	G.D.F.	791,00
1969	Confection chape béton	MARTHELEUR	2.030,00
"	Pose bordures face dépôt DALHER	MARTHELEUR	1.121,00
1970	Confection de 3 boîtes MT	E.D.F.	149,00
"	Apport remblai parcelle n° 1	S.R.T.P.	9.975,00
"	Pose bordures trottoirs	MARTHELEUR	967,00
"	Travaux eaux vannes parc CLEMENT	MARTHELEUR	15.872,00

A reporter 1.456.61



ZONE COMMERCIALE

BILAN DES CESSIONS à DES TIERS

ACQUEREURS	SUPERFICIE	P R I X
DREVELLE	238	450,00
Ville de ROYAN	2.621	13.105,00
NICOLIN	8.192	40.960,00
DREVELLE	2.180	2.000,00
SOEURS DOMINICAINES	37.015	447.600,00
BARREAUD	7.595	113.925,00
PIGEONNIER	7.744	92.928,00
THOMAS	5.821	87.315,00
Ville de ROYAN	64.892	174.026,00
HUET	2.866	42.990,00
CASSAGNAU	10.800	162.000,00
TANTIN	3.000	45.000,00
DALHER	2.460	36.900,00
MULLAY OCEANIC	2.125	31.875,00
POMPES FUNEBRES	2.500	35.000,00
DELGRANGE	2.500	37.500,00
HORS BORDS FRANCS	4.000	60.000,00
FAVRE	2.000	28.000,00
DOUMECQ	3.000	45.000,00
CLEMENT	9.200	230.000,00
BESSE	10.000	150.000,00
MAGNE	12.550	100.000,00
MONCEYRON	4.000	72.000,00
LABAT	8.723	261.690,00
GUILMER	1.978	35.604,00
CLOVIS-ROBIN	5.389	178.892,00
BARROT	5.726	130.000,00
CLOVIS-ROBIN	1.750	24.500,00
ROBINETS PRESTO	5.660	110.000,00
MAGNE	5.007	70.103,47
Rétrocession Ville de ROYAN	89.255	-
	-----	-----
	330.787	2.859.363,47
	=====	=====

Objet

SEMARROY

(Zones d'habitations,
d'activités économiques
complémentaires, commer-
ciales), Incorporation de
voies nouvelles dans le
D.P. Communal.

DATE DE CONVOCATION

—4 Janvier 1973—

DATE D'AFFICHAGE

—4 janvier 1973—

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 21

Nombre de votants 25

SOUS-PREFECTURE - ROCHEFORT
ARRIVÉE LE

22 JAN 1973

DELIBERATION EXECUTIVE
L'ART. 45 DU C. M. I

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante treize
le dix janvier à 19 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Monsieur de LIPKOWSKI

Étaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, BUJARD, ~~STIPAL~~
STIPAL, BUCHET, Melle FOUCHE, MM. DUFUR, BARDE, MONTRON, DOIREAU,
LACHAUD, BROTEAU, COLLE, DOMEQ, BERLAND, BARRIERE, BOUCHET,
PAPEAU, BOUTET, TAP, FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. DELAIR par M. MONTRON
LARGETEAU par M. TETARD

Absents : MM. NAULIN - RIVIERE - Mme BIDEAU

M. MONTRON a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

La Ville a concédé à la SEMARROY trois zones (HABITATION,
ACTIVITES ECONOMIQUES COMPLEMENTAIRES) COMMERCIALE) aux fins
d'aménagement et équipement.

La SEMARROY réalise à ce titre les V.R.D. destinés à être
transférés et remis à la Ville en vue de leur incorporation dans
le domaine public communal.

Les opérations de transfert et remise d'ouvrages sont faites
à titre gratuit, en application des prescriptions des cahiers des
charges de concession, étant précisé qu'elles ne libèrent
nullement la Société de sa mission en vue de l'équipement complet
des zones concédées, mais qu'elles permettent à la Ville d'assurer
l'entretien des ouvrages en service.

Il importe en conséquence de concrétiser les opérations de
transfert et remise d'ouvrages V.R.D. à la Ville par leur incor-
poration dans le domaine public communal.

./.



DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites les parties font élection de domicile à ROYAN, en l'étude de M^o DUFOUR Notaire soussigné.

AFFIRMATION DE SINCERITE

Les parties affirment sous les peines édictées par l'article 8 de la loi du 18 avril 1918 (article 1837 du Code Général des Impôts) que le présent acte exprime l'intégralité de conventions y contenues. Et elles reconnaissent avoir été informées par le notaire soussigné des peines encourues en cas d'inexactitude de cette déclaration.

De son côté le notaire soussigné affirme qu'à sa connaissance le présent acte n'est modifié ni contredit par aucune contre lettre contenant augmentation de l'évaluation ci-dessus.

DONT ACTE

Fait et passé à ROYAN
En l'étude de M^o DUFOUR Notaire soussigné
L'an MIL NEUF CENT SOIXANTE DIX SEPT
Le TRENTE DECEMBRE

Et, après lecture faite, les parties, Messieurs TETARD et DELPECH ès qualités, ont signé avec les notaires

MINUTE est
vingt quatre pages
contenant
deux renvois
sans nulles
vingt sept lignes nulles
dix sept chiffres nulles
dix sept barres

[Handwritten signature]

[Handwritten signatures]